



Date de génération de ce justificatif : 30/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

IAO-1 – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 27 février 2026 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société



Cabinet d'Avocats Saint-Brieuc – Lannion conseil@kmjavocats.fr AVIS DE CONSTITUTION Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 3 février 2026, à PORDIC. Dénomination : IAO-1. Forme : Société civile immobilière. Siège social : 1 Bis Pierre Loti, 22590 Pordic. Objet : – L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, bâtis ou non dont elle peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement, la vente de tous immeubles et biens immobiliers, – Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.. Durée de la société : 99 années. Capital social fixe : 400 euros Montant des apports en numéraire : 400 euros. Cession de parts et agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, et même entre associés, qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant les trois-quarts des parts sociales.. Gérant : Monsieur Julien FLOCH, demeurant 1 Bis rue Pierre loti, 22590 Pordic Gérant : Monsieur Fabien THEBAULT, demeurant 5 B rue du Pont Besnier, 22270 St Rieul La société sera immatriculée au RCS de Saint Brieuc. Pour avis. la Gérance

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

[Consulter cette annonce en ligne](#)